

Création d'un nouveau carrefour giratoire à Vedène



En raison de problèmes de saturation aux heures de pointe au carrefour qui relie la RD53 et l'avenue Vidier à Vedène, le Département de Vaucluse a décidé de transformer ce dernier en un carrefour giratoire afin de fluidifier et sécuriser la circulation. Les travaux débuteront ce lundi 8 janvier, pour une durée prévisionnelle de six mois.

Le chantier, dont le coût prévisionnel est d'1,3M€, financé par le Département de Vaucluse et le Grand Avignon, comprend un carrefour giratoire à quatre branches, ainsi qu'une piste cyclable d'environ 200 mètres pour permettre aux cyclistes de contourner le giratoire en toute sécurité. Dès ce lundi 8 janvier, des déviations seront mises en place la journée, et parfois la nuit. Sur l'avenue Vidier, le passage sous l'A7, dans le sens Vedène/Le Pontet, sera interdit pendant toute la durée de l'opération.

Ecrit par Echo du Mardi le 5 janvier 2024

Aménagement d'un carrefour giratoire entre la RD 53 et l'avenue Vidier à Vedène



Département de Vaucluse - Avignon Cedex 9
www.vaucluse.fr

V.A.